



LE DÉPARTEMENT



COMMUNIQUE DE PRESSE

30 novembre 2023

SANTÉ : LE DÉPARTEMENT ET LA VILLE DE MONTÉLIMAR S'ENGAGENT POUR L'ACCUEIL D'INTERNES EN MÉDECINE

Avec l'ouverture d'une « Maison des internes », le Département de la Drôme et la ville de Montélimar s'engagent pour la santé des Drômois. Le partenariat entre les deux collectivités a été officialisé ce jeudi 30 novembre avec la signature d'une convention.

Alors que l'accès aux soins fait partie des principales préoccupations des Drômois et que le département est presque entièrement classé en zone de désert médical, le Département de la Drôme et la commune de Montélimar se mobilisent pour accueillir de futurs médecins en stage. Constant que lors de leur stage semestriel obligatoire, l'accès à un logement est une problématique majeure pour les étudiants en médecine, les deux collectivités ont mis en place une « Maison des internes ». La Présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON et le maire de Montélimar, Julien CORNILLET ont officialisé ce partenariat avec la signature d'une convention ce jeudi 30 novembre à la mairie de Montélimar.

Financement à parts égales

Ce dispositif permet aux étudiants en stage auprès d'un médecin généraliste d'avoir un accès à un logement avec un loyer de 150 €/mois (ou 15 € par nuitée dans la limite de 10 nuitées par mois), pour une durée maximale de six mois. Le reste à charge des loyers et les frais de fonctionnement sont ensuite répartis à parts égales entre le Département et la commune. Depuis le 2 novembre, quatre internes en stage dans des cabinets médicaux de Cléon d'Andran, Châteauneuf-du-Rhône, Sauzet, Montélimar et Allan sont ainsi accueillis dans les logements de la nouvelle « Maison des internes » de Montélimar. Si ces logements sont destinés à assurer prioritairement l'hébergement d'internes en médecine générale, dans le cas où un hébergement serait vacant, ils pourraient être proposés à un médecin remplaçant pour sa période d'intervention ou à des internes en pharmacie.

Redynamiser l'offre de soins

Ce dispositif créé en 2019 s'inscrit dans le plan de redynamisation de l'offre de soins du Département de la Drôme, qui vise notamment le maintien et l'installation de médecins généralistes. Après Romans-sur-Isère, Valence, et la communauté de communes Portes de DrômArdèche dès 2019, trois nouvelles « Maisons des internes » ont été créés en 2023 à Saint-Jean-en-Royans, Montélimar et sur le territoire de la commu-

nauté de communes Val de Drôme en Biovallée, permettant de doubler le nombre de logements mis à disposition des internes drômois avec 22 places.

En plus de ces aides pour le logement, le Département a mis en place en 2022 des bourses de 500 €/mois pour les étudiants dont le stage est situé dans une zone d'action complémentaire ou un territoire à densité médicale inférieure à 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants, ainsi qu'une aide à l'installation pour les jeunes médecins généralistes (5 000 € pour l'achat d'équipement et jusqu'à 10 000€ pour la pratique de la télé-médecine). Dix dossiers d'aides à la primo-installation ont déjà été attribués.

Pour la Présidente du Conseil départemental de la Drôme : **« la majorité départementale a fait de l'accès aux soins des Drômois une priorité, bien que le Département ne soit pas en compétence sur ce sujet. Ces dispositifs pour les étudiants et les jeunes médecins répondent à une demande, ils contribuent à faire pencher la décision des futurs médecins pour la Drôme. »**

« La création de la maison des internes de Montélimar, avec l'aide et le soutien du Conseil départemental de la Drôme et de sa présidente Marie-Pierre Mouton, est un des outils que nous mettons en place pour développer l'attractivité de notre ville auprès des futurs médecins généralistes. On sait que l'accompagnement au logement est décisif dans le choix du stage des internes. Cette année, nous pourrons ainsi loger huit internes dans d'excellentes conditions en cœur de ville. Alors que ces internes sont appelés à exercer à court terme, nous mettons tout en œuvre pour bien les accueillir et leur donner envie de s'installer de manière pérenne sur notre territoire. Le travail en réseau que nous menons avec la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de la Drôme, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), le Groupement Hospitalier Portes de Provence (GHPP) est indispensable pour créer la dynamique qui nous permettra de développer l'installation de nouveaux médecins à Montélimar et dans notre agglomération », explique Julien, Cornillet maire de Montélimar et Président de Montélimar agglomération.